



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
CATHERINE PINCHAUT, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT

N°59

16 NOVEMBRE 2021

SEMAINE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

N'oublions pas les jeunes !

Le dernier rapport de l'ONU est accablant pour la France. Le Comité des droits des personnes en situation de handicap épingle notamment le taux de chômage très élevé de celles-ci : 63% des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi (DEBOE) sont au chômage de longue durée contre 51% pour l'ensemble des publics.

Bien qu'en légère augmentation depuis quelques années, le taux d'emploi est actuellement bien en dessous de l'obligation légale d'emploi de personnes handicapées des entreprises (OETH), fixée à 6% puisqu'on atteint seulement 3,7 % dans le privé et en moyenne 5,49 % dans les fonctions publiques. La marge de progression est très importante !

Pour la CFDT, les travailleurs en situation de handicap ne doivent pas être les grands oubliés de la sortie de crise et de ce qui semble être une reprise économique.

La condition indispensable pour accéder à l'emploi est la formation. Celle-ci laisse aujourd'hui de nombreux jeunes de côté. C'est tout le parcours de formation initiale et continue qui doit être rendu inclusif.

Pour la CFDT, une société inclusive ne peut se mettre en place sans une école inclusive : les moyens doivent donc être renforcés pour aider les enfants en situation de handicap à jouir de leur droit d'aller à l'école puis aux jeunes d'être formés. Le nombre d'Accompagnants d'Élève en Situation de Handicap (AESH) doit être revu à la hausse, et leur métier revalorisé et mieux reconnu. L'accessibilité de tous les lieux d'apprentissage doit être effective, de l'école aux différents centres de formation initiale et professionnelle.

Au niveau de l'accès à l'emploi, les entreprises et les administrations ont toute leur responsabilité.

La CFDT souhaite que s'engagent des négociations pour favoriser l'emploi et l'insertion des personnes en situations de handicap. Ces négociations devront intégrer la place des jeunes : stages, entretiens en situation de travail, adaptation du poste de travail...

La semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées s'est ouverte lundi. À nous d'impulser des actions concrètes pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante



CFDT.FR